

# le bulletin

## Sacieres- st- Martin

Octobre 2010

n°39

### Le mot du Maire



L'automne arrive; il est temps pour nous d'achever les réalisations que nous avons prévues au budget .

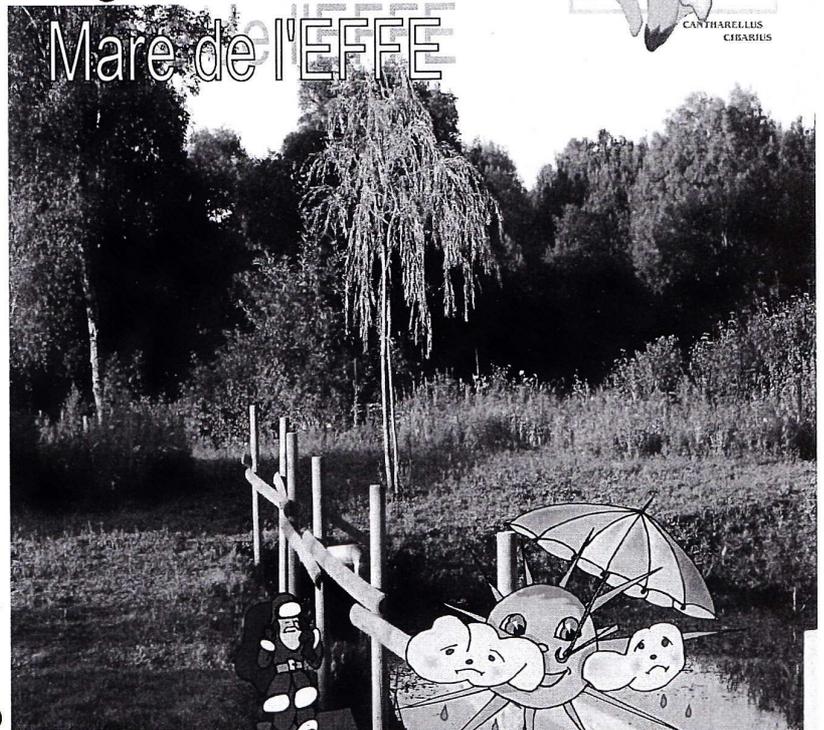
Ainsi , les travaux sur les routes et chemins seront exécutés dans les semaines à venir . Il en est de même pour l'aménagement du columbarium au cimetière.

Notre projet éolien en collaboration avec les communes de Châtelet et Saint Civran entre dans sa phase finale (d'instruction) , les études sont terminées, les permis de construire seront déposés au début du mois de novembre. Comme je l'ai déjà dit lors de la réunion publique,

nous veillerons à ce que tous les règlements soient respectés afin qu'aucune gêne ne soit apportée aux habitants .

Enfin, je souhaite la bienvenue à l'entreprise SAUR et son personnel qui viennent de s'installer sur la zone artisanale de Chéniers .

TH BERNARD



Mare de l'EFFE



### Rumeurs

En contradiction avec certaines rumeurs !!!!  
La Mairie vous informe que les horaires d'ouverture du secrétariat sont toujours maintenus . Tout changement , s'il devait intervenir vous serait officiellement Communiqué .

Noël 2010  
Mercredi 15 décembre

Le Père -Noël , on nous l'a dit sera de passage dans la salle des fêtes de CHENIERS .  
Les enfants et leurs familles seront prévenus par téléphone .

Rouge du soir dessèche l'étang.  
Celui du matin le remplit .

Le brouillard du matin , n'arrête pas le pèlerin .

### DATES Importantes

21 Novembre : après midi à Chéniers . Entretien d'automne et pain aux châtaignes .  
15 Décembre : le père Noël est de retour .

# Clafoutis 2010



## Réflexions sur les oppositions au projet éolien

Bien sûr, devant chaque projet modifiant notre cadre de vie, nous devons être très vigilants, ne pas permettre n'importe quoi, comprendre le futur. Etre écolo, ne devrait jamais rimer avec idiot. Je consomme de l'énergie mais je ne veux pas savoir comment elle est produite ni où!!!!.

Notre région est située dans le parc de la Brenne, toutes les précautions doivent être prises, mais nous ne vivons pas sous une cloche pour nous protéger.

Pour voisins, nous avons une centrale nucléaire!!!, sur le parc une émergence d'antennes flattent le paysage, sans oublier toutes ces verrues qui parsèment nos coteaux (château d'eau, pylônes électriques, lignes électriques, relais téléphoniques, etc...) qui nous apportent notre petit confort.

Vivre avec les loups, mais bien au chaud!

Pourquoi une implantation d'éoliennes chez nous? Bien sûr et c'est fondamental, elle apporte à la commune des moyens financiers, pour améliorer notre cadre de vie (routes, assainissement, embellissement, etc...), ce qui évite d'augmenter vos impôts!!!. De plus, si elles ne sont pas installées sur notre commune, elles le seront certainement sur les communes avoisinantes (nous en aurions la vue sans qu'elles nous rapportent).

Implanter des éoliennes nous donne aussi et c'est important, bonne conscience quant à la préservation de notre planète en étant ainsi des citoyens actifs. Je rajoute deux textes au sujet de l'implantation du chemin de fer, qui est maintenant reconnu comme un moyen de locomotion très écologique, une petite façon de méditer au futur!!!!

G. AXISA

« On rencontrera dans le tunnel une température de 8°, en venant d'en subir une de 40 à 45°. J'affirme sans hésiter que, dans ce passage subit du chaud au froid, les personnes sujettes à la transpiration seront incommodées, qu'elles gagneront des fluxions de poitrine, des pleurésies, des catarrhes. » (ARAGO; discours du 13 juin 1838)

« Un autre grand thème cher aux opposants du chemin de fer reste le danger que représente le train pour la nature. Il apporte l'industrie dans les campagnes, ruinant la tranquillité du rêveur et défigurant la nature. Sa rapidité s'oppose au calme de la nature. Il pousse l'homme à aller beaucoup plus vite au nom du progrès, et il en perd certaines valeurs fondamentales que seuls les poètes sont en mesure d'exprimer. » Justinus Kerner se fait le témoin de cette opposition entre nature et industrie en 1845.

En haut de la rue des Soupis, un four à pain, tel un volcan, a expulsé pains et gâteaux. Quelle belle fournée!!

Merci monsieur le boulanger (Ph Villaudière). Il fallait y être ce jour-là à Chéniers. Toute la fournée finira par disparaître si ce n'est par faim ce fut par gourmandise.

Le rosé fut à cause de la chaleur ambiante bien apprécié.

À la prochaine éruption!!!!!!!

## Programme EQUINOXE (2010-2011)

Jeudi 2 Décembre :

TOA Théâtre SACHA GUITY  
20 H Tarif = 30€

Vendredi 10 Décembre :

Orchestre Symphonique  
Musique JAZZ et Grande JAVA  
20H 30 Tarif = 30 €

Dimanche 23 Janvier :

Hommage à Claude LUTER  
JAZZ

16 H Tarif 30 €

Les prix comprennent, transport et spectacle.

Réservation et renseignements au 0254475795.

# Les éoliennes



Reu

Un nouveau vent souffle sur Sacierges Saint Martin...



Mercredi 22 Septembre a eu lieu à Sacierges la réunion publique organisée par Néoen et les 3 maires des communes concernées par le projet éolien "Route des Vignes".

Le but : l'évolution de celui-ci.

Il faut savoir que cette étude concerne la mise en place de 10 éoliennes réparties sur les 3 communes formant une ZDE (Zone de Développement Éolien) : Saint Civran, Chazelet et Sacierges Saint Martin.

Ces engins seraient répartis selon plusieurs conditions et études menées dans le but d'être à la fois les plus rentables (c'est-à-dire tournant le plus possible) et les mieux intégrées au milieu. Si le projet se réalise, les éoliennes seraient placées à plus de 600m des habitations, et dans un secteur le mieux adapté pour la faune, à distance du radar (de La Minière) et de la conduite de Gaz.

Elles seraient donc réparties sur une ligne de la manière suivante:

- 1 à Saint Civran
- 6 à Sacierges Saint Martin
- 3 à Chazelet

Les éoliennes ont une durée de vie d'une vingtaine d'années et sont constituées d'un mât de 100m et de pales de 42m. Les 10 réunies pourraient dégager une puissance de 20MW.

Si ce projet devait aboutir, les travaux pourraient durer entre 6 et 9 mois pour un coût total d'environ 30 millions d'euros, (financés entièrement par la société Néoen)

Après leur installation, une nouvelle étude serait menée afin de mesurer le bruit qu'elles dégagent pour pouvoir les régler au mieux (ralentissement ou inclinaison des pales).

Les éoliennes n'étant encore qu'au stade du projet mais un projet qui fait beaucoup débat : POUR ou CONTRE à chacun son avis.



J'SAIS PAS SI ON PEUT JOUER  
À ÇA ... MON PAPA DIT QUE  
LES ÉOLIENNES C'EST PAS BIEN

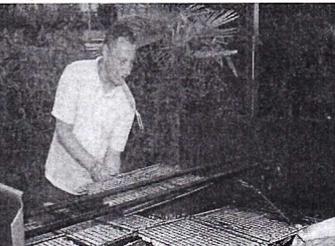
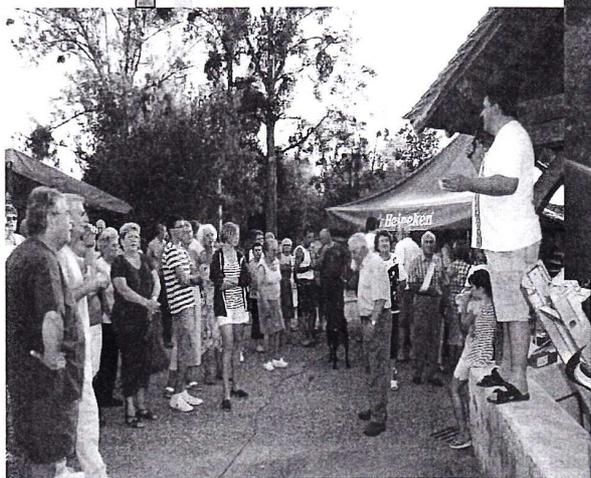


# Fêtes de l'Abloux

Les bords de l'Abloux ont vu cette année encore , une foule envahir ses berges . Le matin , une brocanté , en ronds de champignons , s'organisa sur son pré. Une belle participation d'exposants et de visiteurs . L'après -midi nous vîmes des enfants tirant des chèvres ,des chèvres tirant des enfants , un âne tirant une charrette portant des enfants , tout cela sous un beau soleil . Le chant des troubadours nous rapprocha de l'heure de l'omelette ,où plus de 300 repas furent servis . Le toro de fuego punctua la soirée qui finit par un bal champêtre .



# Repas du Lavoir



Les habitants de Chéniers et leurs invités se sont réunis dans le cadre d'une soirée barbecue autour du lavoir . Profitant de cette soirée ,Mr SOULETTE parrain du lavoir , dévoile en compagnie de Anthony Baritaud la plaque commémorative des travaux réalisés par le collectif d'embellissement de Chéniers . .

L'occasion pour Mr le maire Th BERNARD , de féliciter toutes les personnes qui se sont investies dans la réalisation de ce site et de retracer les différentes étapes liées à cet embellissement remarquable , sans oublier Mr P Bost' ancien maire de Sacierges St Martin qui fut un des premiers avec son conseil municipal à prendre conscience d'un espace municipal en rachetant les anciens ateliers de menuiserie .

## Le Téléthon 2010

Comme en 2009, pour la collecte, le comité des fêtes vous demandera de vous inscrire pour l'achat de votre brioche. Deux points de distribution seront à votre disposition . Un au bar de Sacierges , l'autre à la bibliothèque située dans le village de Chéniers .Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer une livraison à domicile se fera sur demande . Merci de votre générosité .

Cher lecteur, et future lecteur,

# Bibliothèque de SACIERGES

On a le plaisir de vous informer de l'ouverture du nouveau site web de la B D I

**WWW.biblio36.fr**

Moderne, interactif et convivial, ce service vous permettra de réserver des documents en direct. Le Conseil général a souhaité moderniser la desserte et améliorer la qualité de son service en offrant la possibilité à chaque lecteur inscrit dans une bibliothèque du réseau départemental de réserver depuis son domicile les documents de son choix via le catalogue de la B D I. Les documents disponibles à la B D I seront livrés dans un délai de quinze jours. Le nouveau service présente l'immense avantage d'offrir un choix très large aux lecteurs. Pour réserver des documents, les lecteurs devront obligatoirement être en possession du numéro d'identification de la bibliothèque

**Pour SACIERGES N de carte = 1094**

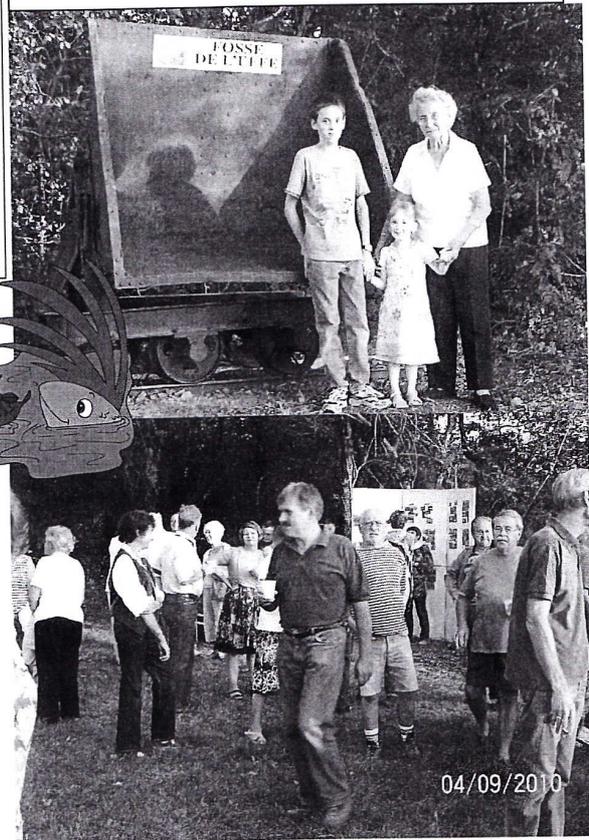
Ces documents seront disponibles sous quinze jours à la bibliothèque de SACIERGES. Ce service ne sera performant que s'il fonctionne sur le principe du « je réserve, je reçois ». Si vous n'est pas abonné à Internet passez votre commande à la bibliothèque de Sacierges qui assurera le service.

Nouveaux bâtiments de la SAUR  
Route de Chaillac Chéniers



05/09/2010

## INAUGURATION FOSSE DE L'EFFE



04/09/2010

Aujourd'hui, nous foulons un des emplacements de l'ancienne mine de Chéniers. En 2006, on ne voyait de la fosse de l'Effe qu'un petit trou d'eau alimenté par une source où les mineurs venaient boire, source que l'on voit toujours mais qui est la plupart du temps à sec. Ce lieu était cher aux habitants de Chéniers et sur une suggestion de Marie-Louise, le collectif s'est lancé dans sa remise en état, même si la réhabilitation ne correspond pas aux souvenirs ni aux espoirs de certains, ce que nous regrettons. Mais pouvait-on faire revivre à l'identique un lieu qui avait déjà évolué depuis les mines ? Le 4 Juin 2007, la municipalité a fait agrandir la fosse afin de fournir de l'eau aux pompiers en cas de besoin. Le Collectif en a profité pour déblayer, aplanir le site. Les différentes étapes affichées en photos ont été nécessaires afin que cet endroit devienne un but de promenade qui suscite le souvenir des anciens mineurs.

D'ailleurs, un wagonnet nous rappelle que nous sommes sur une ancienne mine.

Profitons en pour remercier tous les bénévoles entraînés par Pascal BARITAUD qui ont œuvré à cette tâche. Maintenant, le wagonnet va être découvert par Marie-Louise DEMOUSSEAU qui devient ainsi la marraine du lieu, en compagnie de Julie BARITAUD.

Le Comité des fêtes ne perd pas l'occasion de réunir le village autour d'un repas berrichon.

Et la grande question qui se pose : quelle sera la prochaine réalisation du collectif ???? C'est à vous d'y répondre !!!!!

## A NOTER

**BIBLIOTHEQUE DE Sacierges**  
Ouvrte tous les dimanches matins de :  
11h à 12h  
Et mercredi de 16 H à 19 H  
Accessible gratuitement à tous  
Adresse : Chéniers

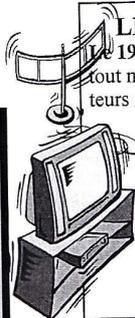
**Ouverture de la Mairie**  
Lundi 9 H à 12 H et 14 H à 17 H  
Mardi 14 H à 17 H  
Vendredi 14 H à 17 H  
Samedi 9 H à 12 H

**Numéros d'URGENCES**  
SAMU 36 LE 15  
Secours Urgences le  
le 15, le 18, le 112  
Gendarmerie le 17

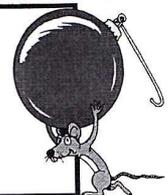
**Déchetterie du Colombier**  
Samedi de  
9 H à 12 H  
14 H à 17 H  
**NOUVEAU**

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie, merci

**LE PASSAGE AU NUMERIQUE**  
Le 19 Octobre la région Centre passera à la télé tout numérique. En conséquence, les téléspectateurs de la commune auront dû, s'il ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de réception de leurs programmes de télévision. Une campagne d'information régionale sera diffusée. Pour les personnes de la commune qui désireront être accompagnées dans leur démarche, adressez vous à la Mairie, on pourra vous donner plus d'informations.



Rédaction : Martine GRELLIER  
: Lydia TASSOTTO  
: Delphine DUBRAC  
: Guy AXISA





du 26.8.10)

Un fonds d'aide est institué au bénéfice des foyers exonérés de la contribution à l'audiovisuel public, ne recevant les services de télévision en clair que par la voie hertzienne en mode analogique et dont les ressources sont inférieures à un plafond (8 000 € pour la première part de quotient familial).

Un fonds d'aide complémentaire est institué pour les foyers situés dans une zone géographique où la continuité de la réception des services de télévision en clair ne peut être assurée par voie hertzienne terrestre en mode numérique après l'extinction de leur diffusion par voie hertzienne terrestre en mode analogique. Cette aide est octroyée sans condition de ressources.

#### **AIDE TECHNIQUE POUR LES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES** (décret du 26.5.10)

Afin d'assurer la continuité de la réception des services de télévision, une assistance technique gratuite peut être sollicitée par les personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées ayant un taux d'incapacité permanente d'au moins 80 % recevant uniquement les chaînes analogiques à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure.

Cette aide consiste en une intervention pour procéder au réglage de tout dispositif, à l'exclusion de l'antenne extérieure, que ces personnes ont acquis pour recevoir les services de la TNT. L'appareil ou le dispositif concerné doit se situer dans un local d'habitation constituant la résidence principale du foyer. Cette assistance est assurée par le GIP France Télé Numérique. Les personnes intéressées doivent contacter par téléphone un conseiller qui diagnostiquera l'installation et le matériel dont dispose le foyer. Ensuite, un prestataire prend contact avec les bénéficiaires pour fixer la date d'intervention.



ADIL de l'INDRE - 1, Place Eugène Rolland - Bât I - Centre Colbert - 36000 CHATEAUROUX  
Tél. : 02.54.27.37.37 - Fax : 02.54.08.64.71  
site : <http://www.adil36.org> - mél : [adil.36@wanadoo.fr](mailto:adil.36@wanadoo.fr)



# CLUB CUISINE

## **Erratum:**

le club se réunit le **deuxième** mardi de chaque mois de 15h à 18h.

**Prix de la part: 5,50€**

### **MENUS :**

**12 Octobre:** proposé et dirigé par **Helen FORD**, résidente britannique. Repas avec les conjoints qui le désirent.

Filet mignon à sa façon+ légumes. En dessert, summer pudding.

**9 Novembre: Jean-Michel LE FOLL**, pâtissier à ST Benoit nous initiera à la confection d'un fondant au chocolat et quiche poireau/ fromage/saumon.

**14 Décembre:** confiseries de Noël.

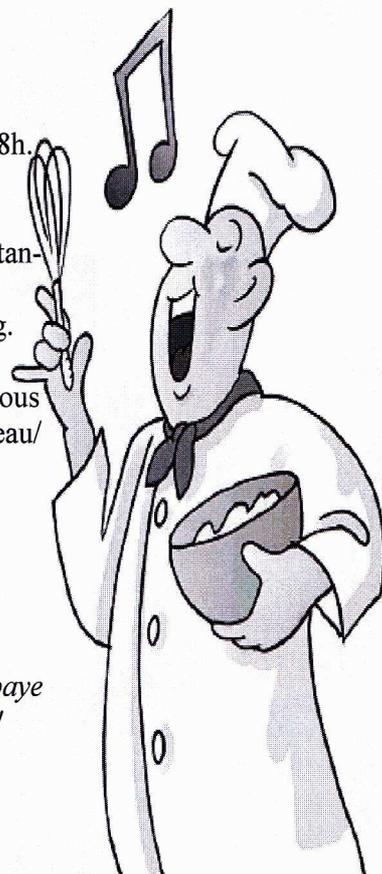
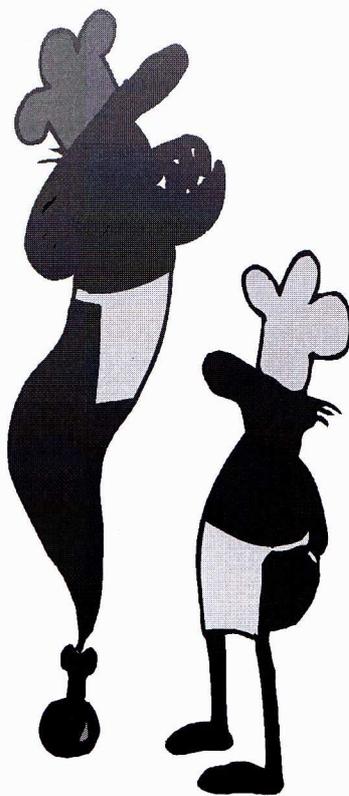
Venez nous rejoindre, vous avez peut-être une expérience culinaire à partager ou à acquérir!!!

*Ce club est ouvert à tous et toutes. Inscription gratuite, on ne paye que les ingrédients nécessaires et on repart avec le dîner prêt!!*

*Inscription (15 jours avant) et renseignements:*

**Sylvie BARITAUD: 02 54 24 89 64**

**Madeleine VILLAUDIÈRE: 02 54 24 81 37**



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 AOUT 2010**

### **Convocation du 19 juillet 2010**

L'an deux mil dix, le cinq août, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

**PRESENTS** : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Marc COUSSEA, Delphine DUBRAC, Martine GRELLIER,

Absents excusés : Pascal DELANAUD, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE

**Secrétaire de séance** : Mme Martine GRELLIER

**Votants** : 8

#### **DECISION MODIFICATIVE 1 : INVESTISSEMENT ROUTE DES VIGNES**

Le maire informe le Conseil Municipal qu'afin de réaliser des opérations relatives à l'acquisition de terrain à l'euro symbolique, il faut émettre les titres et mandats d'ordre budgétaire aux comptes respectifs 2112 et 1388 au niveau de contrôle 041 pour un montant de 15 Euros.

#### **ARRETS MALADIES AGENTS**

Le maire informe le Conseil Municipal que Mr BRETIN est arrêté jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010 et Mme BARBE jusqu'au 17 août 2010.

Les différents problèmes liés à ces arrêts maladies se régleront à la fin du mois d'août.

#### **QUESTIONS DIVERS :**

##### **RAPPORT ASSAINISSEMENT COMMUNE**

Le maire informe le Conseil Municipal que le rapport d'assainissement sur la commune est arrivé en mairie et qu'il présente entre 70 et 75 % de défauts sur les assainissements individuelles.

Le maire fera savoir par l'intermédiaire du bulletin municipal ou par courrier individuel qu'il est impératif dans certains cas de faire le nécessaire le plus rapidement possible et que lors d'une vente de maisons si l'assainissement n'est pas aux normes, il y aura un refus de la part de la mairie.

Le cas du bourg de Sacierges est beaucoup plus complexe car celui-ci possède trop de résidences secondaires, les maisons sont trop éloignées les unes des autres ce qui implique un financement impossible et qui serait non subventionnable.

##### **EMPIERREMENT ET TRAVAUX DE VOIRIE**

Le maire informe que cette année les travaux à réaliser seront chez Mr HAURAT, dans le bourg, à la réalisation du gîte communal un tas de gravas a été posé près de sa grange et aujourd'hui par temps de pluie cette dernière est littéralement inondée.

Puis les fossés à la Minière, près de la stabule de Mr DELANAUD et de la maison de M. CHICOT, même problème, dès qu'il pleut tout est inondé.

En ce qui concerne l'empierrement des chemins et autres sur la commune, hormis un chemin à la Petite Minière vers le Recheuil qui aboutit sur la route de Prissac et Luzeret, le strict minimum sera fait, et tous dégâts sera facturé.

Messieurs, BARITAUD, BIARDEAU et COUSSEAU sont chargé d'effectuer une visite de contrôle sur la commune et de répertorié tous les endroits susceptibles de recevoir des pierres.

##### **SITE INTERNET COMMUNE**

Le maire donne suite de la réalisation du site internet de la commune afin de mieux la connaître.

Ce site devrait voir le jour au début de cet automne.

##### **BATIMENT CANTONNAL POUR CANTONNIERS**

Le maire demande que Pascal BARITAUD se charge d'une prise de contact avec différentes entreprises du secteur afin d'agrandir la bâtiment où sont stockés tous les matériels de la commune.

##### **PROJET EOLIEN**

Le maire donne lecture d'un courrier provenant d'un habitant de la Minière qui a reçu un appel leur demandant de recueillir pendant un laps de temps un enregistreur de bruits ambiants afin d'effectuer des tests sur le secteur pouvant recevoir les éoliennes.

M. Le maire indique qu'il n'a pas été mis au courant de cette éventuelle démarche auprès des habitants de la commune et informe également que l'adoption du projet Z.D.E. a été posé en Préfecture et a été retenue comme recevable.

Donc, il est possible que durant l'étude de ce projet les habitants de Sacierges reçoivent par courrier ou autres de demandes dans ce sens.